

Rainneville Infos

www.mairie-rainneville.fr

 facebook.com/Commune2Rainneville/

Décembre 2022



Voilà trois ans que la pandémie de la COVID-19 a démarré. Désormais, nous avons appris à vivre avec cette difficulté supplémentaire, enrayée grâce aux vaccins et à un ensemble de mesures barrières. Les derniers chiffres montrent que le relâchement sur les mesures de prévention, vaccins et gestes barrières pourraient engendrer un nouveau pic de contamination.

Depuis le 24 février, la guerre déclenchée par la Russie envers l'Ukraine se durcit alors que l'hiver sévit et aggrave considérablement les conditions de vie de la population ukrainienne. Ce terrible conflit que nous aimerions voir prendre fin au plus vite contribue largement à une inflation forte sur le prix des céréales, de l'alimentaire et de l'énergie, ...

À notre niveau, une exigence s'impose, nous devons maîtriser au mieux nos consommations d'énergie. Le 5 octobre dernier, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00, à partir du 1^{er} décembre 2022. Un premier bilan sera fait dans six mois. Une deuxième décision toute aussi importante a été actée le 7 décembre dernier. Une modernisation de l'éclairage public sera réalisée sur les deux prochaines années en partenariat avec la Fédération Départementale d'Énergie (FDE) de la Somme. Cette opération consiste notamment au passage en luminaires de type LEDS de 163 foyers d'éclairage. Ces deux actions conjuguées, nous permettront de maîtriser davantage le coût de l'énergie dans notre village.

Nos différents contrats d'énergie seront à renouveler fin 2024, mais il est important d'agir rapidement, car actuellement certaines collectivités en phase de renouvellement de contrat voient le prix multiplié par trois ...

Dans ce contexte de crise énergétique et d'inflation, nous devons être à la fois prudents et ambitieux pour l'avenir, mais satisfaits d'avoir pu réaliser beaucoup d'investissements depuis trois ans (RD11, agrandissement de l'école, atelier communal, boulangerie, rue Le Clos, ...).

Au nom de la municipalité, je vous souhaite de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

*Le Maire
Jacques MASSET*



Cérémonie des vœux



Après deux années de pandémie et de restrictions, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux 2023 qui aura lieu le **Vendredi 13 Janvier 2023 à 18h30** à la salle polyvalente Pierre DUCANGE.

Ce moment de convivialité sera l'occasion d'échanger sur les projets passés, en cours et à venir et de partager le verre de l'amitié.



État-Civil

Décès

Marc ELGHERBI, le 16 Septembre 2022

Naissances

Paul LESOIN, le 30 Juin 2022

20, rue d'Amour

Héloïse DELAMARRE, le 13 Août 2022

6, rue Le clos

Valentin ALLOY, le 20 Septembre 2022

34, rue d'Amiens

Louison BONNARD, le 25 Septembre 2022

4, rue Saint Gratien

Mariages

Justine MOUY et Julien BONNIER

Le 2 Juillet 2022

Stéphanie TISSERAND et Jean-Marc SAMMARTINO

Le 9 Juillet 2022

Yasmina BOUMEDIENE et Kamal HAMIAN

Le 24 Septembre 2022

Fabienne LANGLOIS et Martial MACREZ

Le 10 Décembre 2022

Marie-Hélène VANSTAEN et Bruno VASSEUR

Le 10 Décembre 2022

Nouveaux Rainnevillois

Chloé ROBART et Jovani ADAM

12, rue de Gauville - Logement 3

Samia KHALDI et Najib BOUZEGZI

12, rue des Ambiani

Lydie BRAL et Nicolas JEAN

Et leur enfant

33, rue de Pierregot - Logement 1

Caroline et Jean-Marc BUDET

Et leur enfant

5, rue de Cardonnette

Lucie NOURTIER et Baptiste COUTA

1, rue de Villers Bocage

Sylvie JOLY et Abdelkader DENOUNE

Et leur enfant

24, rue neuve

Élèna LEBESNE et Emmanuel GUILLAUME

42, rue des Ambiani

Cyril PIOTROWSKI

28, rue des Ambiani

Hélène PRUNOIS

Et son enfant

6, rue des Ambiani

Marion et Arnaud BOURDAUD'HUI

Et leur enfant

26, rue des Ambiani

Françoise VANDEWEGHE

1, rue de Querrieu - Logement 1



Le tambour du village

Le SMIRTOM a publié le calendrier 2023 de la collecte des ordures ménagères et de la poubelle jaune. Cette année le ramassage aura lieu le jeudi, en alternance.

Leur site internet : www.smirtom-ppn.fr

Selon l'INSEE, la population totale de la commune s'élève à 1047 habitants au 1^{er} Janvier 2023.

Éclairage public

Extrait de la délibération 2022-038 du Conseil municipal du 5 octobre 2022 :

« M. le Maire souhaite échanger avec les membres du conseil municipal sur la diminution des consommations d'énergies.

M. le Maire informe les membres du conseil municipal sur la possibilité d'une modernisation de l'éclairage public LED réalisée par la FDE 80. Une subvention spécifique (60%) octroyée par le conseil départemental de la Somme peut être sollicitée avant le 31 décembre 2022. Il faut au préalable qu'une délibération approuvant le projet présenté par la FDE 80 et son financement soit actée au plus tard pour le 31 octobre 2022.

Il a été recensé 148 candélabres à moderniser (passage au LED). Le coût unitaire est estimé à 700 euros. A titre informatif, il est indiqué que dans la commune, on dénombre un candélabre pour cinq habitants. Un ratio identique à bon nombre de collectivités comme l'a indiqué M. Christian Manable citant une étude de l'ADEME.

Mme Sévérine Mascret souhaite vivement une extinction nocturne de l'éclairage public.

Il est précisé qu'en Grande-Bretagne, l'éclairage public est éteint et qu'une baisse de la délinquance a été constatée (article du quotidien « Sud-Ouest », lu par M. Manable).

M. Alain Ducange indique que le système d'éclairage public dispose d'une horloge astronomique et de la possibilité de régler les horaires souhaités.

Après discussions, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'appliquer à compter du 1^{er} décembre 2022, l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 sur l'ensemble de la commune. Une information sera communiquée aux administrés. Un premier bilan sera fait en milieu d'année 2023.

Le sujet des illuminations de Noël est évoqué. Après échanges, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de l'installation des illuminations de Noël pour la période du 12 décembre 2022 au 8 janvier 2023. Ces dernières seront également éteintes entre 23h00 et 5h00. »

Travaux de voirie Rainneville/Villers Bocage



À la suite d'un avis favorable du bureau communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie, l'assemblée générale du 19 septembre dernier a décidé d'approuver le projet de réalisation d'un « chaucidou » sur la voie reliant Rainneville à Villers Bocage.

Le coût total incluant les frais de maîtrise d'œuvre, d'études géotechniques, de signalisation et de voirie s'élève à 487 613.85 euros. Une subvention du Département de 40 % est attendue au titre de la prise en charge de la mobilité douce (piétons et vélos). La Communauté de communes du Territoire Nord Picardie, maître d'ouvrage prend en charge 70 % du montant restant après subvention. Le solde est réparti entre les deux communes au prorata du linéaire de chaque territoire communal.

Réouverte à la circulation depuis le 9 décembre dernier, la voie sera à nouveau fermée quelques jours au printemps pour la fin de travaux et la pose de la signalisation définitive.

Dissolution du CCAS

Lors du Conseil municipal du 7 décembre dernier, la dissolution du Centre communal d'action sociale (CCAS) était à l'ordre du jour. En effet, depuis la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015, les communes de moins de 1 500 habitants n'ont pas l'obligation d'avoir un CCAS. Ainsi, les conseillers municipaux ont décidé, après réflexion, de sa dissolution au 31 décembre 2022.

Il sera remplacé par un comité consultatif d'action sociale au 1^{er} Janvier 2023 composé de quatre membres du conseil municipal (Mmes Mascret, Clavelle, Dupont et M. Leguen) et de quatre membres extérieurs nommés par le Maire (Mmes Harche, Roquigny et MM. Dhenin, Seguin).

Son objectif est de donner un avis au conseil municipal dans le cadre de l'action sociale de la commune (colis des aînés, aide financière exceptionnelle, ...).

Travaux de voirie : rue Le Clos

Les travaux de voiries actuellement en cours se font sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie qui prend en charge les travaux à hauteur de 70 %. Le coût estimatif total est de 87 103.04 euros Hors taxes.

Pour avoir une cohérence globale des aménagements de ce secteur, le Conseil municipal a décidé, pour cette rue, la création d'un trottoir en béton lavé et d'un îlot ralentisseur à l'entrée de la rue, côté Coisy. Le passage en sens unique, dès les travaux terminés, sur une partie de la rue permettra une amélioration de la sécurité pour l'ensemble des riverains, piétons et automobilistes.



La première partie, trottoir et îlots végétalisés, a un coût de 41 501.61 euros hors taxes. La deuxième partie de trottoir qui rejoindra la route départementale est estimée à 30 914.51 euros hors taxes et sera budgétisée sur l'exercice 2023.

Ces deux dossiers font l'objet d'une demande de subvention au Département de 40 %. Le montant accordé est susceptible d'être inférieur suivant le nombre de dossiers pour notre canton pour les années 2022 à 2024.



Nos fils d'actualités

Notre choix de développer nos moyens de communication numériques portent leurs fruits encore cette année. En effet, notre site internet a accueilli 11 570 visiteurs en 2022 (chiffre au 11/12/2022), soit près de 31 visiteurs par jour. L'année dernière, 6 353 personnes l'ont visité. Cette augmentation de fréquentation montre l'importance qu'à pris le numérique dans nos vies et les nouvelles habitudes prises.



La page Facebook n'est pas en reste puisqu'elle est suivie par 658 personnes (contre 516 en décembre 2021). Grâce à ces nouveaux outils, l'information est reçue et diffusée plus rapidement aux Rainneillois mais aussi aux habitants des villages voisins.

Pour autant, nous allons encore réfléchir et améliorer ces outils dont l'objectif principal est de rendre plus aisée la recherche d'informations administratives, associatives ou culturelles.

Site internet : www.mairie-rainneville.fr

Réseau social :  facebook.com/Commune2Rainneville/

« Le fournil de l'écolier »

Votre Boulanger vous informe que le « Fournil de l'écolier » sera ouvert aux horaires habituels sauf :

- Les 24 et 31 Décembre : de 7h00 à 16h00
- Les 25 Décembre et 1^{er} Janvier : Fermé

RPC de Beauvoir



L'agrandissement de l'école se termine. L'ouverture aux élèves de CM1 et de CM2 est prévue pour le mois de Janvier. Pour rappel, cette construction a été votée par le SISCO regroupant les quatre communes du RPC et elle a été subventionnée à hauteur de 70%.



Colis des aînés



Les membres du CCAS

Samedi 10 décembre, les membres du CCAS ont remis à nos aînés leur traditionnel colis. C'est plus d'une centaine de colis qui ont été distribués. Merci à la Municipalité et à notre fournisseur Eden Gourmet pour leur participation.

Pour l'année prochaine, nous travaillons à améliorer cette manifestation qui est un moment très attendu par nos aînés.

Les membres du CCAS

Nids de frelons asiatiques

En cas de suspicion de la présence d'un nid de frelons asiatiques chez un particulier, celui-ci doit s'adresser à la mairie. Cette dernière remplit une fiche de renseignements à destination de la Préfecture permettant d'avoir une vision globale.

Le particulier doit faire appel à une entreprise privée qu'il rémunérera. La mairie dispose, via la préfecture, de la liste des entreprises de destruction de ces frelons.

Trois nids nous ont été signalés ces dernières semaines, chacun doit donc être vigilant et ne pas s'en approcher.

Château d'eau



L'approvisionnement en eau a été perturbé pour nos habitants le dimanche 27 novembre dernier. La cause en était le disjoncteur Enedis de l'installation qu'il a fallu remplacer au plus vite après le diagnostic de l'électricien d'astreinte de l'entreprise Veolia.

Plantations d'arbres

L'opération « 1 million d'arbres en Haut-de-France » reprend en cette fin d'année. En effet, il nous a été livré près de 600 arbres, arbustes et fruitiers que nous allons planter avec l'aide d'une société et de nos employés municipaux. Quatre zones avaient déjà été prévues et désignées l'an dernier. Une nouvelle allée derrière le lotissement récemment construit ; devant l'allée des peupliers traversant le chemin menant vers la cavée ; le talus à droite de la sortie de Rainneville vers Pierregot et autour de l'atelier communal, rue de Gauville.

Ces plants ont été financés par les Hauts-de-France et la communauté de communes du Territoire Nord-Picardie (CCTNP). Ils permettent de lutter contre le changement climatique par la biodiversité, l'infiltration des eaux pluviales, la captation du carbone dans l'air et notre cadre de vie ne pourra qu'être amélioré.



Les employés communaux plantant les arbustes autour de l'atelier communal, rue de Gauville

Commémorations

11-Novembre :



Ce vendredi 11 novembre, 11 heures, le soleil pointait le bout de son nez et Rainneville rendait hommage aux soldats morts pour la France. Cette année, cette commémoration revêtait un caractère particulier. En effet, plusieurs dizaines d'élèves du RPC de Beauvoir étaient accompagnés de Madame PROST, directrice et de Mme ROUSSEAU, enseignante en CM2. Ils ont lu, avec brio, des lettres de poilus et entonné la Marseillaise après le dépôt de gerbe et la minute de silence.

De mémoire de Rainnevillois, cette commémoration a rarement rassemblé autant de personnes. Après la cérémonie, le traditionnel verre de l'amitié a été partagé dans la salle de restauration de l'école et des bonbons donnés aux enfants.

5 Décembre :

Cette date a été choisie par la République Française pour commémorer les morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. A ce titre, la commune et l'association « ACPG-CATM OPEX veuves et sympathisants de la Somme » ont rendu hommage à Fernand Briaux, jeune rainnevillois mort en Algérie en 1957 à l'âge de vingt ans.



Nouveau porte-drapeau

Arrivé récemment dans la commune, Jean-Marc BUDET, 51 ans, a repris le flambeau de porte-drapeau aux cérémonies officielles.

Précédemment porte-drapeau dans les communes d'Yzeux et de Belloy-sur-Somme depuis plus de cinq ans, Jean-Marc BUDET est « très attaché au devoir de mémoire surtout pour les jeunes générations qui ne connaissent pas toujours bien l'histoire de notre pays. »

Il a effectué son service militaire en 1990. En 1995, il s'est engagé au 40^{ème} Régiment d'artillerie à Suippes dans la Marne jusqu'en 2000. Suite à une mutation, il se retrouve au 68^{ème} Régiment d'artillerie à la Valbonne (à côté de Lyon) où il sert jusqu'à sa reconversion en 2004.

Durant cette période, il s'est rendu en 1995 en ex-Yousgoslavie sous mandat ONU, en 1996 sous mandat OTAN à Mostar et en Serbie. Puis, en 1999, en Guyane et à Djibouti en 2001.



Ce rôle était tenu précédemment par Gilbert LAVISSE depuis plus de vingt ans et en intérim, par Benoît LEGUEN entre 2020 et aujourd'hui. La Municipalité les remercie et souhaite la bienvenue à Monsieur BUDET et à sa famille.

APERB **(Association des Parents d'Elèves du Regroupement de Beauvoir)**

L'APERB se renouvelle.

En premier lieu pour cette nouvelle année scolaire, un goûter a été offert aux enfants de l'école ainsi qu'aux parents, l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Le vendredi 30 septembre 2022 a eu lieu la première assemblée générale de l'année scolaire de l'association des parents d'élèves du RPC Beauvoir. Première occasion de faire un bilan des actions de l'an passé. Au total, 1863€ ont pu être récoltés grâce aux différentes actions menées par l'association (vente de viennoiseries, opération pizzas, grille de Pâques et de la fête des mères, ...). Les parents d'élèves présents, ont décidé, à la majorité, un don de 1000€ à l'école pour la réalisation des projets décidés par l'équipe enseignante.

Cette année, Agnès HAVET (présidente) et Sylvain MACIEJEWSKI (comptable de l'association) ont cédé leur place aux membres du nouveau bureau. Désormais, l'association pourra compter sur quatre nouveaux membres élus à l'unanimité :

- Julie THOMAS (présidente)
- Mélissa LUCAS (vice-présidente)
- Perrine DEHAME (comptable)
- Manon FREVILLE-LIPATOFF (secrétaire).

Le nouveau bureau souhaite recréer, par le biais des actions de l'association, du lien et des moments de convivialité entre les enfants et entre les parents. Quelques idées de nouveaux projets ont été portées à la connaissance des parents d'élèves. Les anciennes actions ne seront pas mises de côté car appréciées de tous et profitables à l'association.

L'APERB s'est de nouveau réunie le 14 octobre, pour voter ces nouveaux projets et envisager leur réalisation avec le nouveau collectif de parents. L'opération pizza s'est déroulée du 18 novembre au 4 décembre et a été un franc succès. Au total, 206 pizzas vendues pour un bénéfice de 721€ pour l'association. Un grand merci à tous les participants et aux gérants de l'Authentique Pizza pour leur collaboration.



L'opération « Marché de Noël » a eu lieu le samedi 10 décembre dans le gymnase de Rainneville de 14h00 à 19h00. Une vingtaine d'artisans et de créateurs professionnels ont participé à ce bel événement. Nos chers bambins ont été associés et ont pu réaliser pour l'occasion de petites créations sur le thème de Noël qui ont été mises en vente lors du marché. Les parents d'élèves ont tenu ces ateliers créatifs les 19 et 26 novembre de 9h00 à 12h00 à l'espace culturel de Cardonnette. Des moments conviviaux pour petits et grands pour entrer dans la magie des fêtes. En parallèle, une vente de confiserie, de pâtisseries et de boissons a été organisée. Un stand de photo avec le Père Noël a été installé avec un décor de Noël pour le plus grand plaisir des plus petits.

Un atelier écriture de lettre au Père Noël a également été mis en place : les enfants ont pu écrire leur lettre et/ou décorer l'enveloppe qu'ils ont ensuite glissée dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Enfin, les enfants ont pu se faire maquiller pour l'occasion aux couleurs de Noël.

Le 16 décembre à 20h30, les parents d'élèves se sont réunis, autour d'un vin chaud, pour faire le bilan du Marché de Noël et envisager les actions de l'année 2023, dans une ambiance festive d'avant les vacances.

Le début d'année 2023 sera marqué par :

- L'organisation d'un loto, le dimanche 5 février dans le prolongement de la chandeleur. Les bénévoles sont à la recherche de lots pour l'occasion et d'organisateur chevronnés dans le domaine pour les aider à mener à bien l'évènement. N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'association si vous disposez de ces compétences. Vos expériences seront précieuses pour se lancer.
- Pour la grille de Pâques, un partenariat avec un chocolatier local est en cours de négociation pour ravir les papilles des gagnants gourmands à l'occasion de ces fêtes chocolatées.
- Le 23 juin à 18h00 aura lieu la kermesse. Un évènement très attendu pour les familles qui en ont été privées pendant trois années du fait de la COVID-19 et des mesures sanitaires en vigueur. L'association l'a bien compris et mettra tout en œuvre pour que la kermesse 2023 reste dans les esprits de tous !

Concernant les informations pratiques :

- Une nouvelle adresse mail a été créée : association.aperb@gmail.com. Les suggestions de tous sont les bienvenues
- Une boîte aux lettres spécifique à l'APERB, extérieure à l'école a été installée par les services de la Mairie de Rainneville pour faciliter les échanges avec les parents et décharger un maximum l'équipe enseignante



Enfin, un nouveau logo porte désormais fièrement les couleurs de l'association. Réalisé par une maman bénévole de l'association, il est le symbole d'un collectif de parents engagés pour les enfants du RPC Beauvoir.

La présidente
Julie THOMAS

Concours de dessins de Noël

Pour la troisième année consécutive, la commission « Communication et Information » a réitéré le concours de dessins de Noël. Une vingtaine d'enfants a répondu au concours.

Le jury s'est réuni le lundi 12 décembre pour désigner le meilleur dessin dans chacune des trois catégories :



6 à 9 ans : Armand



10 à 12 ans :
Mathys



3 à 5 ans : Clark



Tous les participants ont reçu une récompense en chocolat et les trois gagnants une carte cadeau d'une valeur de 30€. Les dessins seront restitués aux enfants courant janvier pour ceux qui le souhaitent.